

Zeitschrift: Le Tracteur et la machine agricole : revue suisse de technique agricole
Herausgeber: Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture
Band: 18 (1956)
Heft: 1

Rubrik: Communications de l'Association suisse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Communications de l'Association suisse

L'action en vue d'une meilleure signalisation des véhicules agricoles

aurait dû se terminer le 31 décembre 1955. Toutefois, étant donné que les commandes affluent plus nombreuses que jamais — ce dont il y a lieu de se féliciter —, la vente de dispositifs réfléchissants à prix réduit sera prolongée jusqu'à fin avril 1956. Chacun aura donc ainsi suffisamment de temps pour en équiper ses remorques et ses chars. Celui qui circulera sans dispositifs réfléchissants après le 30 avril 1956 sera par conséquent difficilement excusable.

Sociétaires, nous comptons encore sur votre appui au cours des dernières semaines de cette action si importante ! Nous vous en remercions sincèrement d'avance. R. Piller

La vente à prix réduit

d'autres dispositifs destinés à prévenir les accidents prendra fin comme indiqué ci-dessous:

29.2.56: Commande de freins Tétrax 303
(voir no. 12/55, pages 10-13)

31.3.56: Fanal de signalisation Electro-Fanal II
(voir no. 1/56, page 32-33)

Sièges auxiliaires

(voir no. 8/55, pages 29-30)

Dispositifs réfléchissants.

30.4.56: Dispositifs protecteurs pour la prise de force
(voir no. 7/55, page 16 et suivants)

Nous vous engageons à ne pas oublier de passer vos commandes avant ces dates de clôture.

Le secrétariat central.

Nouvelles des sections

Section de Fribourg

Le 31 décembre 1955, le Comité siègeait pour la dernière fois de l'année, laquelle fut la plus débordante d'activité connu jusqu'à ce jour. Au cours de la séance, M. le Président Jean Marmy s'est plu à relever le nombre toujours grossissant des membres, dont l'effectif à fin décembre 1955 était de 1547, sur 1795 détenteurs de tracteurs agricoles que compte le canton de Fribourg.

D'autre part, le Comité a décidé, pour tenir compte des vœux émis par de nombreux membres, d'avancer la date de la prochaine assemblée générale annuelle, laquelle est fixée au lundi, 30 janvier 1956, à 14.00 h., dans la grande salle de la Grenette, Place Notre-Dame, à Fribourg. Les convocations statutaires seront adressées en temps opportun aux membres, avec l'ordre du jour.

Le Comité a également fixé les lieux et dates des prochains cours techniques, lesquels auront lieu cette année, comme demandé par

de nombreux membres, dans les divers chefs-lieux et importantes localités du canton. Un cours spécial de 3 jours est également prévu à Fribourg, pour les membres de langue française et pour les membres de langue allemande. Le programme détaillé des cours sera adressé à tous les membres.

Le Comité a également pris note qu'il reste encore un certain nombre de membres qui n'ont pas encore acquitté la cotisation pour l'année 1955. Que les retardataires se mettent au plus vite en ordre, afin d'éviter la suspension de l'envoi du journal et leur radiation lors de la prochaine assemblée générale annuelle.

Les soussignés et Messieurs les Présidents de district présentent à tous les membres de l'A.F.P.T. leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Le Président: Jean Marmy

Le secrétaire: Henri Sudan